

MAIRIE DE PÉROUGES



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2021

Présents : M. Paul VERNAY, Mme Florence de POUMEYROL, Claude BROZZONI
Mme Nathalie MICOLAS, , M. Jean-Pierre MASSON,
M.. Jean-Luc VIBERT, Mme Maryvonne BOUCHARD, Mme Emilie VAIR,
M. Grégoire MATHELIN, Mme Marie-Victoire De La CHAPELLE,
Mme Catherine LEIGNIER

Excusés : Mme Natalia BONAVIDA, (pouvoir à MV De La CHAPELLE),
Mme Christelle MORTEL (pouvoir à C. LEIGNIER), M. Gilberto GRECO et
Mme Marlène BLASQUEZ

Madame Florence DE POUMEYROL est élue secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 05

Le compte rendu du conseil municipal du 5 octobre est approuvé à 10 voix pour. et 3 abstentions

Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'ajouter 1 point à l'ordre du jour

- Délégation de signature pour documents officiels d'urbanisme
-

Avec 13 voix pour, le conseil municipal accepte d'ajouter ce point à l'ordre du jour.

=====

1. DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner)

Vente d'une parcelle A 1236, de 3 075 m2 située Route de Trévoux
Avec 12 voix pour, Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote, le conseil municipal décide de ne pas préempter.

Vente de 2 parcelles A 1234 et A 1653 de 315 m2 situées Route de Trévoux
A l'unanimité le conseil municipal décide de ne pas préempter.

Vente d'une parcelle B 795 de 1 020 m2 située 157 route de Trévoux
A l'unanimité le conseil municipal décide de ne pas préempter.

Vente d'une parcelle de 1 692 m2 à détacher de 2 parcelles B 824 et B 111 de m2 situées route de Bourg St Christophe
A l'unanimité le conseil municipal décide de ne pas préempter.

2. CHOIX DES ENTREPRISES SALLE MULTI ACTIVITES

Monsieur le Maire rappelle le marché lancé selon la procédure adaptée pour la construction de la salle multi-activités de l'école, dont le montant prévisionnel définitif a été porté à **374 490.92** euros hors taxes.

Le cabinet d'architecture BERNIER François, maître d'œuvre de cette opération a procédé à l'ouverture et à l'analyse des offres. La commission travaux, s'est prononcée sur le choix des entreprises les mieux-disantes, à savoir :

LOTS	ENTREPRISE	MONTANT H.T.
1 – Terrassement - VRD - Espaces Verts	SOCATRA	40 073.30 €
2 – Maçonnerie - Gros Oeuvre	KARA	125 000.00 €
3 – Charpente – Couverture – Zinguerie	BOURDON FRERES	72 659.00 €
4 – Revêtement de Façades	CERTIF	10 506.00 €
5 – Menuiseries Extérieures ALU	ACCORD ALU	46 373.00 €
6 – Menuiseries Intérieures	DONNETI	20 555.50 €
7 – Isolation – Platerie - Peinture	LARDY	31 763.80 €
8 – Carrelages - Sanitaire	CARRELAGES BERRY	12 358.00 €
9 – Sols souples	CLEMENT DECORS	11 463.00 €
10 – Plomberie - Sanitaire	ETABLISSEMENTS MURY	6 426.34 €
11- Electricité		<u>INFRUCTUEUX</u>
12 – Chauffage - Ventilation	ETABLISSEMENTS MURY	36 152.08 €
13 – Panneaux Photovoltaïques	SBTP	21 990.00 €
MONTANT TOTAL DU MARCHE		435 320.02 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal attribue le marché conformément à la proposition de la commission travaux, pour un montant total hors taxes de 435 320.02 euros

3 CONVENTION ALEC 01 BAPAURA

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal l'intérêt du projet BAPAURA avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain. Ce projet consiste à démontrer la pertinence d'un service d'accompagnement à la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires publics pour les communes et à développer un modèle économique durable, répliquable dans d'autres territoires et régions.

Ce projet a également pour ambition de simplifier les montages financiers, rechercher une forme de garantie de performance adaptées aux petits projets, faire appel aux entreprises locales pour les travaux à réaliser dans le cadre du projet et construire une boîte à outils. Un travail important de communication est aussi prévu tout au long de projet avec une dimension européenne, régionale et locale.

Cette convention permettra de réaliser une étude technique sur l'isolation et l'amélioration thermique de l'école.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 13 voix pour accepte les termes de la convention de partenariat dans le cadre du projet européen BAPAURA avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain

4 ACHAT VEHICULE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire d'acheter un véhicule pour remplacer un ancien véhicule.

La concession RENAULT a fait une proposition pour un Kangoo ZE EXTRA R-LINK au prix total de **10 303 € H.T.** (soit **12 878.76 € T.T.C.**).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte avec 13 voix pour l'acquisition d'un véhicule électrique KANGOO ZE EXTRA R-LINK au prix de 10 303 euros H.T. (soit 12 878.76 € T.T.C.).

5 DECISION MODIFICATIVE

Il est proposé de verser la somme de 10 000 euros depuis le chapitre « charges générales » vers le chapitre « autres charges de gestions courantes ».

A l'unanimité le conseil valide cette décision.

6 TARIFS CONCESSIONS CIMETIERE

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que les tarifs du cimetière n'ont pas été modifié depuis 2007 Il propose donc des nouveaux tarifs pour janvier 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec 7 votes pour, 2 contre et 4 abstentions fixe la durée et les tarifs des concessions du cimetière communal à compter du 1^{er} Janvier 2022 comme suit :

↳ **Concession de 15 ans :**

emplacement simple (2.00 m ²)	130 Euros
emplacement double (4.00 m ²)	210 Euros

↳ **Concession de 30 ans :**

emplacement simple (2.00 m ²)	220 Euros
emplacement double (4.00 m ²)	400 Euros

et pour les caves urne

- concession de 15 ans : 120 euros
- concession de 30 ans : 250 euros

Colombarium

- case de 15 ans : 450 euros
- case de 30 ans : 700 euros

7 URBANISME : DELEGATION DE SIGNATURE

Monsieur le Maire explique que, si le maire ou un membre de sa famille est intéressé au projet faisant l'objet de la demande de permis ou de la déclaration préalable, soit en son nom personnel, soit comme mandataire, le conseil municipal de la commune ou l'organe délibérant de l'établissement public désigne un autre de ses membres pour prendre la décision.

Ainsi il est demandé au Conseil Municipal de désigner un membre du Conseil Municipal, qui signera les demandes d'autorisations d'urbanisme.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 13 voix pour désigne Monsieur **Gilbert GRECO** afin de signer les documents d'urbanisme.

8 ORGANISATION TRAVAIL MUNICIPAL

Pour être efficace, celui-ci demande un travail collectif. L'élaboration des dossiers se fait en premier lieu dans les commissions, qui établissent un diagnostic et des propositions de réalisation.

Une bonne collaboration doit avoir lieu entre les employés et les élus.

Pour un bon travail des dossiers, il est nécessaire pour les élus de consulter les employés ainsi que des personnes ayant des expériences dans la gestion d'une commune.

Les mails reçus en mairie sont diffusés à tous les élus et aux membres des commissions concernées.

Sur les décisions importantes, un argumentaire détaillant le pour et le contre permet de bien éclairer les élus.

9 COMPTE RENDUS DES COMMISSIONS

Finances

Une réunion est à prévoir en début d'année 2022

Ecole

La commission école se réunira le 3 novembre.

La sécurité autour de l'école (parking) est à étudier

Conseil d'école du 8 novembre est à préparer.

Embauche d'une personne à la cantine

Travaux et voirie

Certains conseillers ne sont disponibles que le soir, une réunion sera donc prévue le 9 novembre à 18h30 afin que tout le monde puisse participer.

Point à temps

Salle multi activités

Travaux d'aménagement de l'étage de la ferme

Lavoir du Péage, réfection du toit par les riverains

Eglise : éclairage + porte

Schéma d'ensemble de circulation en direction cité.

Défibrillateur à l'école et remplacement à l'OT

Tourisme Culture et Vie Associative

A la ferme, le 29 novembre, une stagiaire présentera son travail sur les déchets

Réunion des associations le 30 novembre

Fête des associations vers le 22 mars 2022

Réunion publique du tourisme le 15 décembre 21

Nathalie THIELLAND fera une présentation de son étude en même temps que la soirée des vœux le 21 janvier 2022

Environnement

Réunion le 26 octobre

8 QUESTIONS DIVERSES

- Relation de voisinage autour de la ferme à apaiser
- Un collectif d'habitants de Rapan est vigilant sur les conditions de circulation et les aménagements de carrefour sur la RD 1084

- L'échéance de travaux de ferme est idéalement prévu pour été prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

Le prochain conseil municipal aura lieu le 13 décembre à 18h30